



L'équipe des élus du CROEC. © Photo D.R.

Les experts-comptables

RESPONSABLES ET ENGAGÉS AU CÔTÉ DES CHEFS D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE !

Dès les premières mesures gouvernementales contre la propagation du Covid-19, la profession comptable s'est mise en ordre de marche pour décrypter, analyser et surtout vulgariser des dispositifs complexes, pour la plupart inédits, auprès de 30 000 entreprises locales en état de choc compte tenu de l'ampleur de la crise.

Les 250 experts-comptables de La Réunion et leurs 1 500 collaborateurs gèrent ainsi la crise à travers 3 axes majeurs :

- la mise en place de l'activité partielle dans les entreprises employeurs ;
- la gestion de la trésorerie à court et moyen terme à travers le report des échéances (sociales, fiscales et bancaires) et la demande de prêts ;
- ainsi que la demande d'aides nationales et régionales.

Face au caractère exceptionnel du contexte et dans un souci de confraternité, la profession comptable locale s'est organisée à travers des groupes de discussions afin de s'épauler mutuellement sur ces problématiques nouvelles.

D'autres initiatives solidaires ont également émergé telle l'espace "cloud" du Club des Jeunes Experts-comptables et Commissaires aux comptes (CJEC). Ce dernier est une source d'informations fiable et propose des documents et des outils mis à jour régulièrement, notamment sur l'activité partielle.

Le dispositif activité partielle profite actuellement à presque



▲ Katy Hoarau
Expert-comptable
et Fabrice
Moutoussamy
Expert-comptable.
© Photos D.R.

la moitié des salariés du secteur privé. Les experts-comptables ont joué un rôle important dans le succès de la mise en place de cette mesure à travers leur collaboration avec la DIECCTE.

Les experts-comptables ont été également très sollicités sur l'octroi des divers fonds de solidarité. Le partenariat Conseil Régional de l'Ordre des Experts-comptables de La Réunion (CROEC) / Région Réunion a permis la mise en place d'un accès dédié aux professionnels du chiffre, accélérant le traitement des demandes de Fonds de Solidarité Régional. De même, les actions conjointes du CROEC

avec les organisations patronales, les représentants de l'Etat et les banques ont facilité l'accès au Prêt Garanti Etat (PGE).

Mais cette crise a également mis en évidence les enjeux de notre territoire. La question du développement d'une production locale est essentielle. Le confinement a permis de tester à grande échelle le télétravail avec ses conséquences positives et négatives. La transformation digitale s'est accélérée. Certaines structures ont su positiver cette crise : souples, avec peu de frais fixes, elles ont évolué vers des circuits courts de distribution ou la livraison à domicile. D'autres entités plus structurées ont adapté leur outil industriel à la production de gel hydroalcoolique ou de protections covid-19. Ces éléments annoncent peut-être l'émergence de nouveaux modèles économiques à La Réunion.

Il y aura donc un avant et un après Covid-19. En tant qu'acteurs engagés, les experts-comptables sauront être force de proposition dans cette réflexion macro et micro-économique qui nous concerne tous.